



# NONGLARD

## 2023



# LE MOT DU MAIRE



Une chance, c'est une chance que nous avons de vivre dans une Commune, ou plutôt un village.

J'ai toujours l'image de l'ascenseur où le voisin du cinquième est dans la cabine quand monte le voisin du troisième. Un petit bonjour

à la limite de l'audible, voir, les grands jours, une réflexion philosophique sur la météo du jour, puis plus rien. La porte de la cabine s'ouvre sur le hall de rez-de-chaussée. Cela aura été l'instant de convivialité de l'immeuble. Triste non ?

Hé bien, un village ce n'est pas ça, ce ne doit pas être ça. Un village c'est l'occasion de se voir, de parler, de faire des choses ensemble, de s'épanouir au contact des autres.

Un village, c'est un doux assemblage de personnalités, d'avis, d'envies, tous bien différents les uns des autres. Le village c'est la réunion de tous et de tout cela. Nous ne sommes pas des consommateurs de notre Commune, nous en sommes les acteurs, chacun fait parti intégrante de ce qui fait le charme

et la diversité de la Commune. C'est le principe de « l'auberge espagnole », on y mange que ce qu'on y apporte. Nous ne sommes pas une cité dortoir où l'on vient s'enfermer après sa journée de labeur. Nous sommes plus que ça.

Alors des gens, vos voisins, vos concitoyens, s'impliquent tous les jours sous de multiples formes dans ce qui fait notre entité. Les uns organisent, les autres participent, d'autres encore aident, et c'est cet ensemble qui nous caractérise.

Que dire de plus après ça, sinon un grand merci, à vous acteurs de notre Commune, à vous sans qui notre village ne serait rien de mieux qu'une morne cabine d'ascenseur. Ce bulletin vous est dédié. C'est le vôtre, c'est le reflet de votre implication, c'est l'image de notre village.

Ainsi vous trouverez ci-après la mise en valeur de ce qui s'est réalisé en 2022. Une riche année de reprise, pleine d'activité, pleine de convivialité. Que 2023 reste sur cette belle image.

Votre Maire

Christophe GUITTON

## SOMMAIRE



### INFOS MUNICIPALES

FINANCES	1-3
URBANISME - AMÉNAGEMENTS	4
ÉTAT CIVIL	5
TRAVAUX	6-8



### VIE ASSOCIATIVE

CAN	9-10
PAROISSE	10
ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	11-12
CCAS	12
BIBLIOTHÈQUE	13
ALN/CHASSEURS	14



### VIE LOCALE

CÉRÉMONIES	15-16
VIE SCOLAIRE	17-21
VIE PÉRISCOLAIRE	21-22
CENTRE AÉRÉ	22
CADRE DE VIE	23
LA VIE À NONGLARD	24
SERVICES	25-27
CALENDRIER MANIFESTATIONS 2023	28
HISTORIQUE	29

**RESPONSABLE DE PUBLICATION :** Christophe GUITTON - **RÉDACTION :** Commission Communication

**REMERCIEMENTS :** Commission communication, élus, associations, équipe enseignante, 3 p'tits points, les habitants de Nonglard.

**IMPRESSION :** PHOTOPLAN - Annecy

Ce bulletin a été imprimé sur papier labélisé PEFC (papier issu de forêts gérées durablement)



## Compte administratif 2022

Le budget communal s'élève à 800.143,55 € de dépenses pour des recettes de 808.119,49 € sur l'année 2022, correspondant à une dépense de 1.106,00 € par habitant. Nous dégageons cette année un excédent de 7.975,74 €. Notre trésorerie en fin d'année passe ainsi à 241.914,16 € en augmentation de 6.5% par rapport à 2021.

Par contre, alors que nos dépenses ont augmenté de 1%, nos recettes, elles, ont baissé de 3.5%.

L'augmentation des dépenses est cohérente avec l'augmentation du coût de la vie, mais la baisse des recettes découle de la baisse du reversement de la

TVA (fonction des investissements n-2, soit de 2020) et la baisse des taxes d'aménagement fonction des permis de construire engagés.

La situation financière se tend donc d'année en année, quoique toujours légèrement excédentaire.

Notre capacité d'autofinancement (recettes de fonctionnement moins dépenses de fonctionnement et moins le capital de la dette) tombe ainsi à 40 000.00€ pour une moyenne sur les 8 dernières années de 130 000.00 €. C'est avec cette capacité que nous pouvons financer les investissements communaux.

### Fonctionnement

DÉPENSES	
Charges à caractères générales	279 004,96 €
Charges de personnel	214 100,37 €
Autres charges	96 698,64 €
Intérêt de la dette	12 788,80 €
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>602 592,77 €</b>

RECETTES	
Impôts	434 982,72 €
Locations et services	128 857,34 €
Dotations de l'état	140 027,02 €
Divers	15 916,53 €
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>719 783,61 €</b>
<b>Résultats année 2022</b>	<b>117 190,84 €</b>

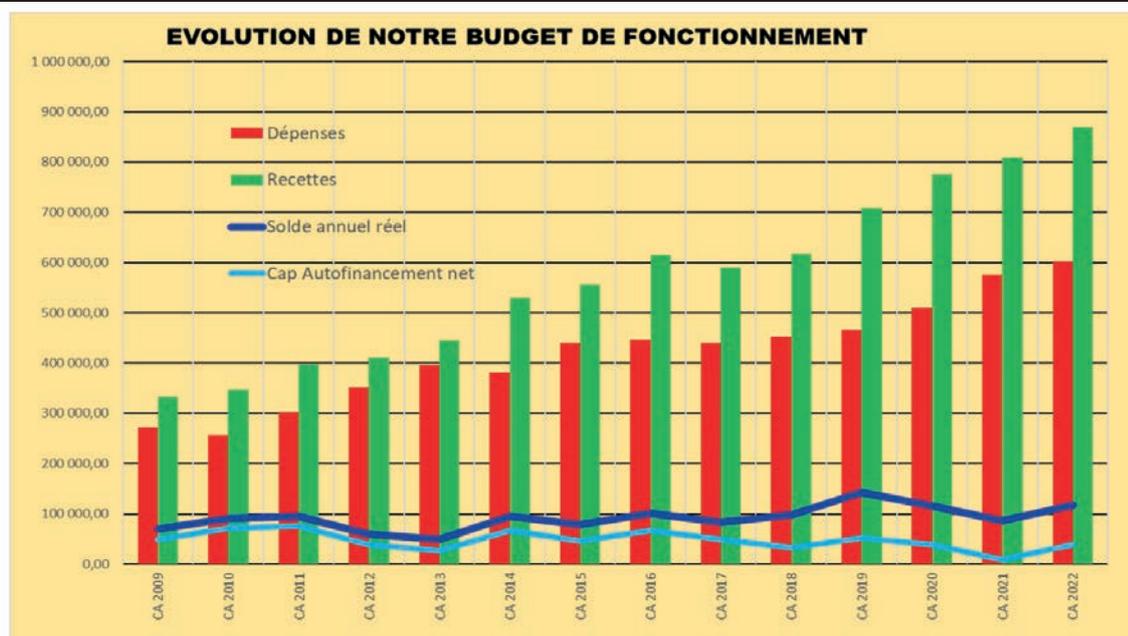
### Investissement

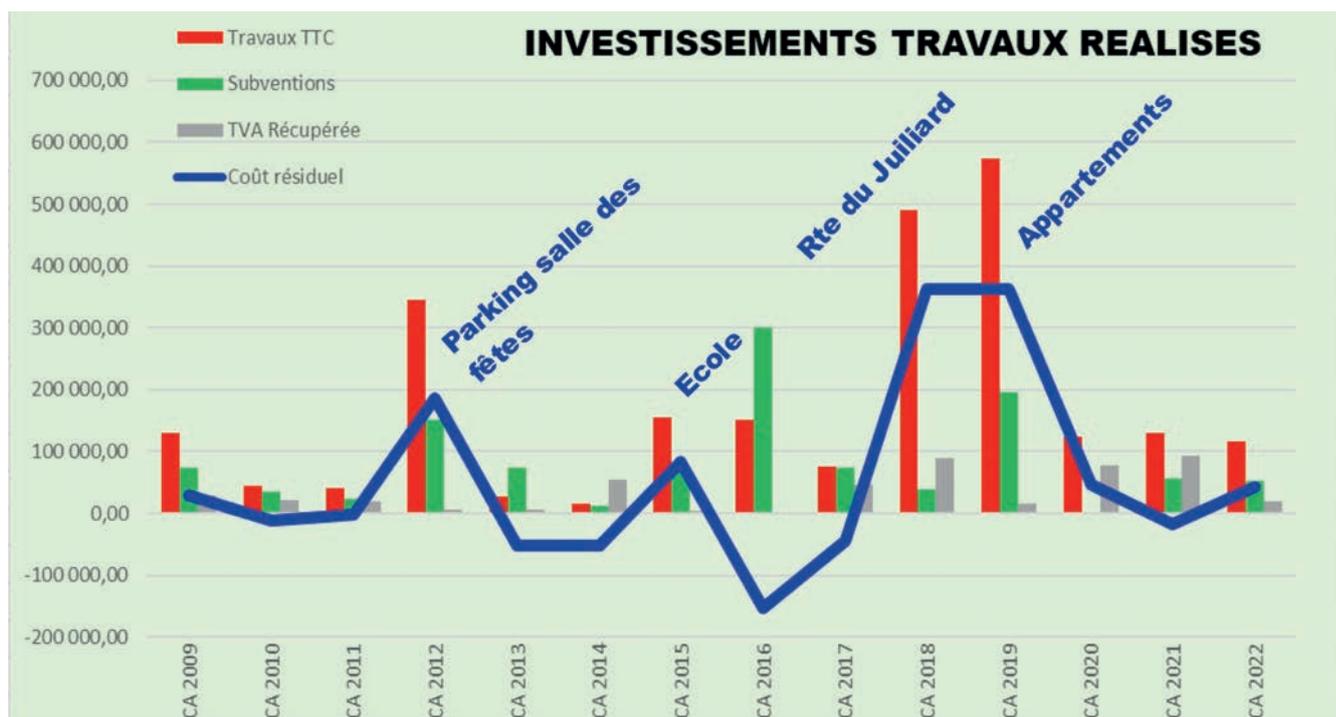
DÉPENSES	
Travaux (corpo.)	112 157,42 €
Etudes (incorp.)	7 332,00 €
Capital de la dette	78 061,36 €
Autres	0,00 €
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>197 550,78 €</b>

RECETTES	
Subventions	58 873,26 €
Récupération TVA	20 383,00 €
Taxe aménagement	15 079,62 €
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>88 335,88 €</b>
<b>Résultats année 2022</b>	<b>-109 214,90 €</b>

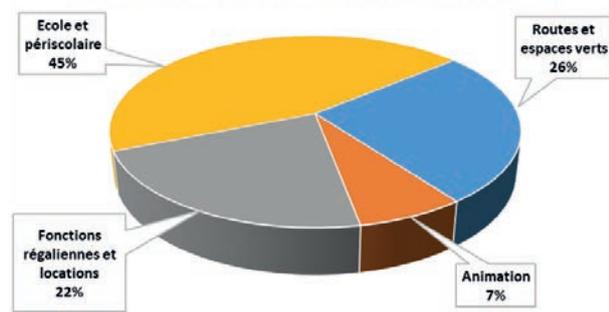
Reliquat année 2021	150 000,00 €	Reliquat année 2021	83 938,22 €
<b>A reporter en 2022</b>	<b>267 190,84 €</b>	<b>A reporter en 2023</b>	<b>- 25 276,68 €</b>

**TOTAL À REPORTER EN 2023 : 241 914,16 €**



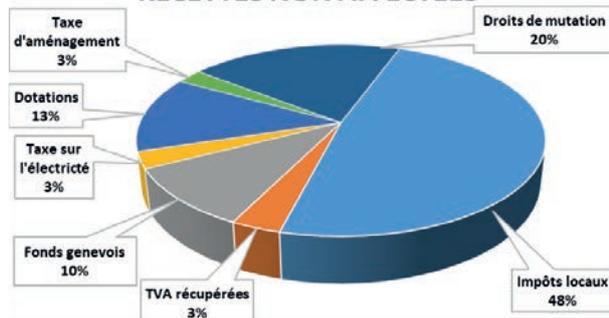


### DEPENSES (moins recettes affectées)



Routes et espaces verts	155 517,164 €
Animation	43 035,941 €
Fonctions régaliennes et locations	130 375,700 €
Ecole et périscolaire	269 635,185 €

### RECETTES NON AFFECTEES



Impôts locaux	295 830,30 €
TVA récupérées	20 383,00 €
Fonds genevois	61 528,00 €
Taxe sur l'électricité	17 134,42 €
Dotations	78 499,02 €
Taxe d'aménagement	15 079,62 €
Droits de mutation	122 018,00 €

## Ventilation des dépenses

Dans ses attributions la Commune engage des dépenses qui se répartissent selon les choix du Conseil Municipal et les dépenses imposées par les fonctions inhérentes à l'existence même d'une Commune.

Pour essayer d'apprécier la ventilation de ces dépenses, celles-ci ont été divisées en quatre secteurs, qui résument l'activité communale.

Un premier secteur, appelé « ECOLE et PERISCOLAIRE », rassemble les dépenses liées au fonctionnement de l'école et du périscolaire. Se retrouvent dans cette catégorie, les salaires des agents communaux dédiés soit à la cantine, à la garderie, au ménage des écoles et locaux, aux ATSEM, le matériel, les repas, l'électricité et le chauffage des salles utilisées au prorata du taux d'occupation, les subventions, et bien sûr les travaux sur ces mêmes bâtiments.



Les recettes liées au périscolaire (cantine, garderie) sont déduites de ces dépenses.

Cette année le total dépenses moins recettes affectées s'élève à 270.000 € contre 217.000 € en 2021.

Un second secteur, appelé « ROUTES ET ESPACES VERTS », comptabilise toutes les factures liées à l'entretien et aux travaux des voiries communales et chemins ruraux, les réseaux qui leurs sont propres (fossés, eaux pluviales,...) , comprenant le fauchage, le déneigement, les curages, l'éclairage public... Et les dépenses sur les espaces verts (hors espace jeux), tonte, plantation, et bien sûr le coût de l'agent communal dédié à ce service.

Cette partie des dépenses s'élève à 156.000 € contre 238.000 € en 2021.

Un troisième secteur, appelé « FONCTIONS REGALIENNES et LOCATIONS », regroupe les frais générés par le fonctionnement de la mairie et ses attribution propre, à savoir : administration, état civil, urbanisme, cimetière..., et l'entretien des bâtiments et locaux loués (3 logements, salle des fêtes pour ses utilisations locatives),

Bien entendu son déduit de ces dépenses les locations encaissées.

Cette troisième partie représente une somme de 130.000 € contre 70.000 € en 2021.

Enfin le quatrième secteur, appelé « ANIMATION », pointe les dépenses qui permettent aux habitants de faire vivre la Commune. Se retrouve dans cette catégorie, l'espace jeux et les travaux et entretiens qui vont avec, les aides, prêts de salles et subventions aux associations, le fonctionnement du CCAS, les illuminations, l'église.

Cette quatrième partie s'élève à 43.000 € contre 21.000€ en 2021.

Il va de soit que chaque poste d'agent est ventilé en fonction du temps passé entre ces catégories, comme l'utilisation des locaux.

La priorité accordée au scolaire est donc bien marquée et continue. Les routes restent un poste de charges très important, d'un niveau équivalent au scolaire selon les années. Cette répartition est due aux compétences restant à charges des Communes.

Il est rappelé que la Communauté de Communes Fier et Usses (CCFU) assume la charge de la petite enfance, principale dépense, l'organisation de la collecte des déchets, la mobilité (en cours de mise en place), le service aux habitants (Maison France Service), la gestion de l'eau et le SILA de l'assainissement.

## Origine des fonds

**Pour lui permettre de financer les dépenses, en plus des recettes affectées (location, participation cantine-garderie) la Commune bénéficie de plusieurs sources.**

La principale source de revenus provient du chapitre « IMPOTS » qui représente près de 50% de nos recettes. Dans ce chapitre il convient de distinguer les impôts directement réglés par les habitants où plus exactement les propriétaires par le biais de la Taxe Foncière pour 60%, et les compensations versées par l'Etat suite à la suppression de la Taxe d'Habitation pour 40%. La conséquence de cette situation est que la Commune n'a une marge de décision que pour 29% de ses recettes.

Les droits de mutation, cette année, ont représenté 20% de nos recettes. Il s'agit des droits payés lors de l'acquisition d'un bien immobilier, compris dans ce qui est appelé couramment « les frais de notaires ». La somme perçue n'est pas propre à la Commune mais une péréquation départementale des Communes de moins de 5000 habitants. Nous n'avons donc aucun pouvoir sur cette recette.

Viennent ensuite les dotations de l'Etat pour 13%. Ces dotations sont calculées en fonction de multiples

critères, notamment le nombre d'habitant officiel, le nombre de kilomètres de voirie, la présence d'une école, les équipements, le taux d'effort fiscal des habitants, etc.

Particularité Haut-Savoyarde, la Commune bénéficie du reversement par le Département des « Fonds Genevois ». Il s'agit là de fonds versés par le Canton de Genève, lié à une convention entre le Département et le Canton. Le Département répartit ensuite ces fonds entre toutes les Communes en fonction du nombre de frontaliers résidents sur les Communes. Pour Nonglard c'est 10% de ses recettes.

Pour 3% chacune la Commune collecte également :

- la Taxe d'aménagement, impôts sur les constructions nouvelles sur la Commune,
- la Taxe sur l'électricité, payée par tout un chacun et figurant dans les factures des fournisseurs d'électricité,
- la récupération d'une grande partie de la TVA que la Commune a réglée sur l'année n-2 (2020 pour cette année) pour tous les travaux et les entretiens de la voirie et des bâtiments.



## Permis de construire

En 2022 il y a eu 4 permis de délivrés :

- Réaménagement d'une maison
- Un hangar
- Un garage
- Une extension de maison

## Déclarations préalables

Et 10 déclarations préalables :

- Trois aménagements de garage
- Une pose de vélux
- Deux piscines
- Une Clôture
- Deux Panneaux photovoltaïques
- Un ravalement de façade
- Une isolation extérieure

## AMÉNAGEMENTS

### Panier de basket



Entreprise : PLAYGAMES

Coût des travaux TTC : 2515,80 €

Reste à charge : 2515,80 €

### Banc



### Systeme d'informations Alerte citoyens



Grâce à un système innovant, la mairie peut diffuser rapidement et gratuitement des informations sur votre téléphone, (SMS ou Message vocal) et ce en fonction de vos centres d'intérêt. A NONGLARD, nous avons défini 3 types d'informations :

- Vie de la commune (Activités, Evénements, Fêtes, Dates importantes ...)
- Avertissements (Horaires, Inscriptions diverses, Coupures prévues ...)
- Alertes (Vigilance rouge météo, Sécurités, Coupures inopinées ...)

**Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'informations, vous pouvez soit :**  
vous rendre sur le site Internet <https://nonglard.alertecitoyens.com>  
envoyer un mail [accueil@nonglard74.fr](mailto:accueil@nonglard74.fr)  
vous inscrire directement en mairie



## Naissances

PRINCE Adèle  
 MOTHIRON LE CLERC DE BUSSY Ellie  
 MAILLET GREA Nina  
 GAUDIN Lino  
 PATINO Alexandre  
 GILLES GLEYSE Joya  
 LETI MORAND Pablo  
 GUEROULT Louise  
 MEIDINE SAJA Léo  
 FRUTTAZ Léo  
 MAISON William  
 LEONE Mathieu  
 CORPAS Bérénice

## Mariages

MAZUY Cécilia et GIRARDO André  
 BOILLOT Mégane et BESSOT Thomas  
 MESQUITA DIAS Jacinta et LAROCHE Valentin  
 THIERY Caroline et PICCOT Jean-Marie  
 MARIN-LAMELLET Jehanne et PATINO Cédric

## Pacs

PASSABOSC Florine et VADROUX Steven

## Décès

FOLLIET Bernard  
 HAUET Jérôme  
 DAISY Dunoyer  
 BOCQUET Jean François  
 MINARD Marie Noëlle  
 Père FONTAINE Fabien  
 LYARD François

### Daisy Dunoyer



Née RISKAL décédée à l'âge de 94 ans

### BOCQUET Jean-François



Jean François s'est beaucoup investi dans la vie de NONGLARD ou il fut pendant plus de 40 ans à la mairie. Décoré maire adjoint honoraire en 2014. Il fut engagé dans de nombreuses commissions

et associations : les travaux, le CCAS, le comité d'animation, la chorale paroissiale, l'ADMR...

### MINARD Marie-Noëlle



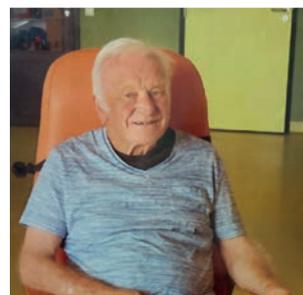
Marie-Noëlle a été à la municipalité durant deux mandats dont un comme adjointe au scolaire et périscolaire.

### Père FONTAINE Fabien



Curé de NONGLARD – LOVAGNY durant 36 ans (de 1963 à 1999) le Père FONTAINE Fabien est décédé à l'âge de 97 ans. Homme d'écoute et de dialogue, il connaissait la plupart des habitants des deux communes.

### LYARD François



François a été à la municipalité durant quatre mandats dont trois comme adjoint.



## Prolongement du chemin des écoliers (2<sup>e</sup> tranche)



**Création du chemin 170 ml**

Entreprise : MFTP

Coût : 25.075,56 €

**Peinture routière en bout de chemin et panneau**

Entreprise : AXIMUM

Coût : 1.452,00 €

**Plantation des arbres (10)**

Entreprise : DAVIET

Coût : 3.060,00 €

**Remplacement de 2 arbres dégradés par des imbéciles**

Entreprise : DAVIET

Coût : 732,00 €

**Achat de deux bancs et une corbeille**

Entreprise : COMAT VALCO

Coût : 580,39 €



Soit un chantier total de 30.899,95 €

Financé grâce à une subvention du département dans le cadre des CDAS pour un montant de 16.176,00 €

Grâce aux amendes de police pour un montant de 6.269,00 €

Récupération de la TVA attendu (en 2024) : 4.223,00 €

Reste à charges de la Commune : 4.231,95 €

## Entretien des voiries, réseaux et fossés

### Curage des fossés route de quincy



Entreprise : DELETRAZ

Coût des travaux TTC  
2 160 €

### Route du chef-lieu



Entreprise : EUROVIA

Coût des travaux TTC  
4 560 €

### Reprise impasse du Bochet



Entreprise : EUROVIA

Coût des travaux TTC  
4 498,51 €



## Rénovation de la salle des fêtes

### Remplacement des portes d'entrée avant et arrière

Entreprise : VALANZASCA

Coût : 18.818,40 €

### Remplacement des menuiseries extérieures

Entreprise : VALANZASCA

Coût : 11.680,00 €

### Remplacement des vitrages du hall d'entrée

Entreprise : VALANZASCA

Coût : 1.468,80 €

### Remplacement de la porte de la cuisine

Entreprise : VALANZASCA

Coût : 4.292,40 €

### Remplacement de la porte des WC extérieurs

Entreprise : VALANZASCA

Coût : 3.390,00 €

### Remplacement d'un WC et du lavabo des toilettes

Entreprise : GERMINAL

Coût : 2.913,60 €

### Acquisition d'un réfrigérateur

Entreprise : DARTY

Coût : 499,99 €

### Reprises carrelage

Entreprise : MITTMANN et LE ROUCAS

Coût : 960,00 €

### Isolation acoustique et remplacement des dalles du plafond

Entreprise : ISO 2 Savoie

Coût : 10.128,00 €



### Isolation phonique du plafond salle des fêtes



Changement des dalles + laine de roche en 100mm

Entreprise : ISO2SAVOIE

**Coût des travaux TTC**

9 284 €

**Reste à charge**

4 642 €

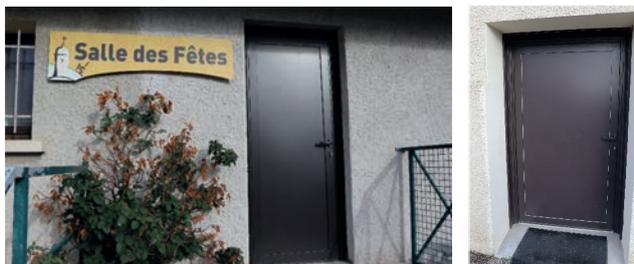
Soit un chantier total de 54.159.19 €

Financé grâce à une subvention du département dans le cadre des CDAS pour un montant de 22.566,33 €

Récupération de la TVA attendu (en 2024) : 7.401,00 €

Reste à charges de la Commune : 24.191,86 €

### Salle des fêtes



Entreprise : VALANZASCA

**Coût des travaux TTC**

13 156,80 €

**Reste à charge**

6 578,40 €

### Changement portes extérieures WC + Cuisine salle des fêtes



Entreprise : VALANZASCA

**Coût des travaux TTC**

7 682,40 €

**Reste à charge**

3 841,20 €

### Rénovation sanitaires salle des fêtes



Entreprise : GERMINAL

**Coût des travaux TTC**

2 913,60 €

**Reste à charge**

1 456,80 €



## Rénovation complète sanitaires ancienne école



### Rénovation des sanitaires de l'école maternelle

Entreprise : A&MO

Coût : 24.175,90 €

### Remplacement de la porte du hall d'accès

Entreprise : VALLANZASCA

Coût : 5.593,20 €



Soit un chantier total de 29.769,10 €

Financé grâce à une subvention du département dans le cadre des CDAS pour un montant de 19.000,00 €

Récupération de la TVA attendu (en 2024) : 4.068,00 €

Reste à charges de la Commune : 6.701,10 €

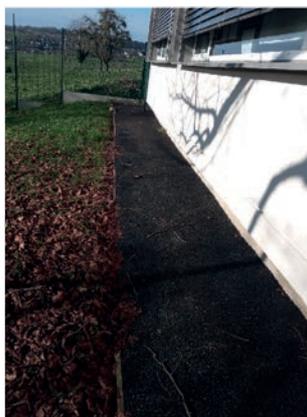


## Contour nouvelle école

### Goudronnage des pieds de façade de la nouvelle école

Entreprise : COLAS

Coût : 4.200,00 €





## CAN Comité animation Nonglard

**Le Comité d'Animation de Nonglard (CAN) existe depuis plus de 40 ans. Nous avons actuellement un effectif de 6 bénévoles.**

Ces deux dernières années, nos activités ont été en « dent de scie ». Il a fallu modifier notre façon de travailler avec le départ en « retraite » de plusieurs de nos piliers et apprendre à s'adapter avec le COVID.

Mais cette année 2022-2023 est repartie sur de bonnes bases ; nos manifestations ont pu reprendre même si les premières ont été un peu humide.

- **Le 19 Mars 2022** nous avons commencé avec la reprise de la Randonnée Nocturne. 63 personnes étaient présentes à la marche suivie de son repas.

- **Le 16 avril 2022**, après un report d'une semaine à cause de la pluie, 44 enfants sont partis à la recherche de plus de 9 KG de chocolat caché dans la montagne d'Age pour leur très attendue Chasse Aux Œufs.

- **Le 24 avril 2022** en collaboration avec les chasseurs nous avons pu faire le Vide Grenier même si la météo ne nous a pas aidée. Les participants ont dû jongler entre les gouttes et certains visiteurs ont eu peur de se faire mouiller.



- **Le 25 juin 2022**, 62 doublettes sont venues tirer ou pointer les boules à notre Concours de Pétanque que nous organisons avec les chasseurs, et là aussi une petite averse nous a arrosée dans la soirée.



- Après 2 ans d'arrêts, le **Loto de fin octobre** a pu avoir lieu. Plus de 150 personnes sont venues tenter leur chance et un certain nombre de Nonglardiens sont repartis avec de très jolis lots.



- **Le 27 novembre 2022** le Téléthon a repris dans les mêmes conditions qu'avant COVID. Il y a quasiment eu 50 marcheurs sur chacune des 2 marches proposées (active et familiale) ; coté coureurs ils ont été aussi présents entre 40 et 45 par parcours (7.9km et 16.2km).

Les enfants sont repartis avec leur médaille et leur diplôme après avoir couru 1, 2 ou 3 tours autour de l'espace jeux (Agorespace). 250 repas ont été vendus, mais la COVID rodant toujours, la plupart de ces repas étaient à emporter et peu de personnes sont restées en salle. Je tenais à remercier tous les bénévoles (plus de 50) sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Merci pour votre participation.



### Voici quelques dates pour 2023 :

- Le 20 janvier 2023 a lieu la concours de **Belote** (reprise après 2 ans d'arrêt).
- La **Randonnée Nocturne** est prévue le 7 mars 2023.
- Mi-avril il y aura la **Chasse aux œufs**.
- Fin avril se tiendra le **vide Grenier** organisé avec les chasseurs
- Et entre fin juin et début juillet le concours de **Pétanque** avec les chasseurs.



**Coté activités (ouvertes aux habitants du village et aux extérieurs) nous avons dû aussi nous adapter.**

Début 2022, certains cours n'ont pas pu reprendre ou ont été réalisés en visioconférence. Mais depuis la rentrée de septembre 2022 tout est revenu en ordre, vous trouvez :

- Le jeudi de 19h15 à 20h15 des cours de **Body Karaté.**
- Le jeudi de 20h30 à 21h45 des cours de **Percussions Brésiliennes.**
- Le vendredi matin de 9h00 à 10h00 cours de **Gym santé** animés par une kiné.
- Le vendredi de 20h à 22h de la **Vannerie.**
- Le samedi de 9h à 12h un **Atelier Beaux-Arts.**
- Des **Stages de Couture pour enfants** à partir de 8 ans (4 à 5 stages / an).
- Des **Stages de Zumb'Apéro** tous les 2 mois.
- Certains lundi soir des stages de cuisine.

N'hésitez pas à nous contacter si ces activités vous intéressent, vous avez encore la possibilité d'en intégrer certaines.

Toutes les manifestations et activités précitées devraient être reconduites pour les prochaines années, mais si vous avez d'autres idées ou d'autres envies, n'hésitez pas, contactez-nous.



Je tiens à **REMERCIER** :

- Tous les membres du Comité pour leur énergie, leur temps et leur disponibilité.
- Tous les bénévoles qui nous aident et assurent les activités (Vannerie, le Téléthon...)
- Les chasseurs pour l'organisation du Vide Grenier, de la Pétanque
- La municipalité pour le prêt du matériel et la disponibilité des salles.
- Et toutes les personnes sur qui nous pouvons compter tout au long de l'année.

**Merci, Nadine ANTHONIOZ**

#### Liste des membres du bureau :

Nadine ANTHONIOZ (Présidente), Odile DIAS (Trésorière), Edwige BALDACCHINO (Secrétaire), José DIAS, Anne VIVIAN, Laetitia VACHERAN.

Vous pouvez nous contacter au 04-50-60-79-31 (Nadine) ou sur notre site où vous retrouverez nos manifestations et actualité : [NonglardAnimations.free.fr](http://NonglardAnimations.free.fr)

## Paroisse

**Notre paroisse « St Luc entre Fier et Mandallaz » regroupe six communautés : Meythet, Poisy, Epagny, Metz-Tessy, Lovagny et Nonglard.**

Le curé en est le père Ludovic Bruley résidant au presbytère d'Epagny. Il est secondé par le père Jean-Claude Sancey résidant au presbytère de Poisy.

Ils assurent des messes en semaine :

- Mardi 08h15 Poisy Chapelle (08h15 Laudes, 08h30 messe)
- Mercredi 08h30 Epagny Chapelle du presbytère
- Mercredi 17h45 Poisy Chapelle (17h45 vêpres, 18h00 messe)
- Jeudi 08h30 Epagny Chapelle du presbytère
- Vendredi 08h30 Meythet Chapelle de semaine sous l'église

Les messes dominicales le samedi et dimanche alternent entre les différentes communautés. A Nonglard, nous avons une messe par mois le samedi à 18h30.

Pour cette messe à Nonglard, une équipe liturgique prépare lectures et prières. L'entretien et le fleurissement de l'église est partagé par deux équipes. Une équipe est responsable de la pastorale des funérailles.

Catéchisme et aumônerie sont assurés par des équipes de parents en lien avec la paroisse. C'est donc tout un ensemble de personnes engagées qui permettent à notre communauté de continuer à vivre.

Toutes les personnes qui désirent en faire partie sont

les bienvenues ! Elles peuvent téléphoner au 06 81 10 56 53 ou au 06 27 04 13 21.

Tout le monde peut à un moment ou à un autre bénéficier d'un service de l'église (baptême, mariage, funérailles). Les traditionnels repas paroissiaux très appréciés ont été remplacés, avec grand succès, par le colis gourmand et la choucroute à emporter.

Vous trouverez tout au long de l'année des informations concernant l'activité paroissiale sur le tableau d'affichage à gauche de l'entrée de l'église de Nonglard. Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser à l'Accueil paroissial de Meythet (à droite de l'église de Meythet).

La paroisse accueille depuis le mois d'octobre 2022, une secrétaire de paroisse, Delphine Clermont. Elle est présente à l'accueil paroissial et pourra vous renseigner le **mardi de 9h30 à 11h30, mercredi et vendredi de 17h à 18h30.**

Le père Ludovic reçoit sur rendez-vous, merci de l'appeler au 04 50 22 02 38

Vous pouvez également consulter le site qui présente toute l'activité paroissiale, annonce des événements... et fait le lien avec le diocèse d'Annecy.

#### Accueil Paroissial

12 rue de l'Aérodrome Meythet 74960 ANNECY  
Tel : 04 50 22 02 38 [saint-luc@diocese-annecy.fr](mailto:saint-luc@diocese-annecy.fr)  
<https://www.diocese-annecy.fr/st.luc>



## APE (association des parents d'élèves)

Notre Association de Parents d'Elèves **APE LES P'TITS LOUPS** s'emploie chaque année à lever des fonds pour assurer la réalisation des projets de l'école et ouvrir ainsi les élèves à la culture, au sport ou à d'autres initiatives citoyennes dans le cadre du vivre ensemble.

L'année dernière, tous les enfants de l'école ont eu l'opportunité de partir plusieurs jours en classe découverte au centre Creil alpes à Arâches-la-Frasse où ils ont été encadrés par des professionnels qui les ont initiés à l'escalade, au VTT ou encore à l'équitation. Cet évènement tant attendu a été un vrai succès collectif et restera un formidable souvenir pour chacun d'entre eux, d'autant plus après de nombreux mois de restrictions sanitaires.

Cette année, avec l'arrivée de M. TOURREAU, le nouveau directeur de l'école, les projets s'articulent autour de l'art (cinéma, danse, théâtre). Une classe de neige est annoncée en janvier 2023 pour les plus grands ; les autres classes bénéficieront toutes d'une activité de sport d'hiver (raquettes ou patinoire). Et bien d'autres encore...

Outre les subventions qui nous soutiennent, ce sont toutes nos actions qui font vivre l'association et contribuent ainsi à la vie du village au côté d'autres associations locales engagées.

Notre première manifestation, le marché d'automne, a été bien fréquentée, bénéficiant d'un bel ensoleillement.

Comme d'habitude nous y avons vendu de nombreux produits de saison et en particulier le jus de pomme mis en bouteille la veille par les enfants, avec l'aimable contribution de M. et Mme DERONZIER pour la pressée traditionnelle. Une semaine auparavant, nous avons récolté les pommes dans un verger tout proche, l'occasion pour certains de découvrir le procédé du début à la fin.



Visite de notre conseillère départementale Valérie GONZO-MASSOL lors du marché d'automne  
De gauche à droite :  
Florence CHAMBON présidente APE, Henri COMBET, Valérie GONZO-MASSOL conseillère départementale, Dominique BOUVET, Orlane RAGOT, Barbara TSCHITSCHMANN



Nous essayons de trouver de nouvelles idées (vente de biscuits) tout en conservant les formules gagnantes (commandes de fleurs, soirée dansante etc... ) C'est pourquoi avons renoncé aux huîtres cette année.



En décembre, nous nous sommes associés à l'équipe municipale pour proposer un moment convivial (inauguration du sapin de Noël) à la veille des vacances de Noël, rassemblés autour du grand sapin et de la lanterne des morts.





Quant au repas dansant, il aura lieu fin janvier au lieu de novembre afin de mieux répartir les manifestations au cours de l'année et laisser plus de temps pour l'organisation.

Nous prévoyons aussi de fêter dignement le carnaval, la fête de la musique et la fin de l'année scolaire.

Tout ceci n'est possible que grâce à l'investissement des bénévoles. Merci à eux. La relève semble s'amorcer du côté des membres actifs et devra se concrétiser à la rentrée prochaine par l'élection d'un(e) nouveau (nouvelle) président(e) afin d'assurer la transition avant le départ de l'actuelle présidente.



**Pour tout renseignement :** [ape.nonglard@gmail.com](mailto:ape.nonglard@gmail.com)

**Liste des membres du bureau :** Florence CHAMBON (Présidente), Sabrina GUERILLI (Secrétaire), Nathalie TISSOT (Trésorière), Solène DESGOUIS (Vice-trésorière).

## CCAS

Le dimanche 2 Octobre, nous avons pu après 2 années de crise sanitaire, reprendre la traditionnelle sortie des aînés des communes de Lovagny et Nonglard. Croisière sur le canal de Savières, puis un déjeuner à Chanaz suivi par une visite de la cuivrerie du Bugey.





## Bibliothèque « la Fontaine aux livres »

Située dans le bâtiment de l'école au premier étage.

**Tout d'abord, nous remercions la Mairie et le Conseil Départemental pour les subventions qu'ils nous accordent chaque année. et qui nous permettent de mener à bien notre mission culturelle.**

La période « pandémie » avait vu une baisse effective des adhérents, mais depuis la rentrée 2022, vous êtes de retour pour le plus grand plaisir de l'équipe des bénévoles. Nous vous en remercions.

Le nouveau Directeur de l'école, Yvan TOURREAU nous a proposé de continuer le lien

Ecole-Bibliothèque, et nous recevons les classes chacune leur tour, les lundi et jeudi, pendant le temps scolaire. Merci aux Institutrices de donner aux enfants la possibilité de fréquenter la bibliothèque.

Nous vous proposons un choix important de livres et documents différents (papier, audio ) et deux fois par année, nous achetons les nouveautés et complétons les collections.

En juin 2022, le vide-grenier organisé par le Comité d'animations de Nonglard auquel nous avons participé, nous a permis de « dépoussiérer » les étagères. Merci à tous ceux qui nous donnent des livres et documents.

Le mois de novembre étant « le mois du film documentaire » proposé par Savoie-Biblio, nous vous avons projeté le film « La terre du milieu » relatant la vie d'une jeune femme devenue agricultrice sur une petite exploitation, élevant ses 3 enfants seule, et travaillant à l'ancienne. en se battant contre les nouvelles normes.

Un intervenant de Lovagny, Gwanaël, maraîcher « bio » est venu nous parler de sa nouvelle vie après avoir abandonné un poste de cadre à la banque. Il propose tout au long de l'année des paniers de légumes à Lovagny. Merci pour son intervention et des réponses qu'il a pu donner aux questions posées par le public. Une soixantaine de personnes étaient présentes, ce qui nous a bien encouragés.

En 2022, La Bibliothèque a participé, dans le cadre de Savoie-Biblio, au prix de la Vache qui Lit (sélection de livres pour enfants) ainsi qu'au prix Rosine Perrier (sélection de romans adultes ancrés sur le terroir).

Les horaires de permanence sont les suivants :

lundi de 16h30 à 18h15

jeudi de 16h30 à 18h15

Le montant de la cotisation n'a pas changé et vous pouvez profiter de nos services pour la modique somme de 10 € par an et par famille, réglable à l'année civile (janvier). Toute nouvelle famille arrivant en septembre peut s'inscrire gratuitement jusqu'en décembre.

Nous remercions vivement tous les lecteurs qui contribuent à maintenir votre bibliothèque ouverte.

**Jeanine LABAZ et l'équipe des Bénévoles**





## ALN Amicale Lovagny Nonglard

Depuis près de vingt ans, l'Amicale Lovagny-Nonglard (ALN) randonne sur les sentiers de la commune et ceux de Lovagny puisque tous les mardis après-midi les amicalistes se retrouvent alternativement dans l'un ou l'autre village. La marche est en effet la principale activité de cette association affiliée à Générations Mouvement des Aînés Ruraux de Haute-Savoie. L'ALN fêtera donc ses vingt ans, déjà un bel âge, du 22 au 26 mai prochain. Nous irons en Ardèche à Vogüé pour un voyage culturel et physique. Nous partirons à la découverte des trésors de cette région avec en autres la visite de la grotte Chauvet. Des randonnées sont aussi au programme pour entretenir la forme physique. Mais auparavant, au mois de janvier nous tirerons les rois et à la mi-juin



nous nous retrouverons pour le traditionnel repas de clôture de la saison avant que chacun se disperse pour profiter de ses petits enfants et de son jardin. L'amicale est ouverte aux plus de cinquante ans.

Vous trouverez le bulletin d'informations de l'association « La Lanterne du Château » en mairie ou pour plus d'informations en téléphonant au

06 58 95 58 66 ou au 06 89 54 57 85.

## Chasseurs

### Vie de la chasse à Nonglard

Comme chaque année, nous allons bientôt discuter des résultats de la saison de chasse qui s'achève.

La chasse doit faire face à plusieurs défis :

- Maitriser des populations de « grands gibiers ».
- Lutter contre l'érosion de la biodiversité, et dégradations des habitats.
- Partager la nature, et maintenir le rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage.



Justement celle de notre commune demeure satisfaisante, mais malheureusement la mortalité « collisions » est catastrophique sur la route Sillingy au regard de la population Chevreuil.

La longue période estivale, sans eau tombée, une sécheresse a perturbé l'abondante nourriture naturelle des animaux. Cette situation a orienté ces derniers vers les cultures agricoles de maïs principalement. Une compagnie de sangliers sédentaires avec quelques isolés de passage ont causé d'importants dégâts aux cultures. C'est pourquoi nous avons mis en place plusieurs actions d'effarouchements, avec l'accord des autorités préfectorales et fédérales, du début et fin de jour dès le mois d'août, et avant l'ouverture générale de la chasse, le 11 septembre, afin de maitriser les dédommagements aux propriétaires.

Nous pratiquons les chasses dites individuelles (affut, approche) et collectives c'est-à-dire en battues, suivant les espèces et les heures du jour.

Tous les chasseurs sont titulaires du permis et assurés. Certains ont en plus des qualifications, suivies en journées de formation à la fédération.

Les lieux d'occupation pour une battue d'une durée d'environ 2 à 3 heures sont : La montagne d'Age, le

bois de LOYE, vers les SAVUS, Le moulin (chez Jacquet à PLANCHAMP), vers le CHENE (le creux des courbes).

Préalablement au rassemblement des chasseurs vers les 9 heures, au parking de la plateforme des SAVUS, l'action appelée « faire les pieds » débute au lever du jour en parcourant les lisières des bois, bordures



de champs cultivés avec parfois un chien silencieux tenu en laisse. Retour des chasseurs de « pieds » pour le compte-rendu de leurs recherches. C'est à ce moment-là, entourant le chef de battue que nous formons le « rond ». Chacun de nous très attentifs pour recevoir le condensé des consignes précises et rappels de jour :

- Nommer les postés et les lieux à occuper.
- Nommer les postés traqueurs, rabatteurs.
- Désigner les espèces à prélever, âge, sexe.
- Rappels des mesures de sécurité avant, pendant et fin, angle de visée à 30°.
- Rappel du code de communication.
- Mise en place des panneaux de circulation (route, chemin)
- Signature du cahier de battue annuel de tous les participants.

En conclusion notre présence sur le terrain se manifeste du deuxième dimanche de septembre au 15 Janvier. Trois journées partielles par semaine environ. Nous apprécions l'attitude courtoise actuelle des promeneurs, randonneurs, vététistes etc etc .....

Continuons à vivre ensemble, redoublons d'attention réciproquement. Pensons aussi à choisir et à porter un vêtement de couleur vive fluo.

Tous nous disons à l'année prochaine

Quatorze membres, dont de Nonglard :

David LYARD (président), Marc DUNOYER (vice-président), Raymond DEVILLE (secrétaire trésorier), Alain BOUCHAUD, Nathan GOLLIET, Remy NARSES, Clément VIVANT.

## UNC (Union Nationale des Combattants) 74 POISY-LOVAGNY-NONGLARD.

**Rejoignez les 115 Adhérents de la section !**

Si vous aimez le contact humain, la vie associative, la transmission des valeurs et L'héritage du passé, alors vous êtes les biens venus en nous apportant vos idées,

Pour nos manifestations : Commémorations, voyages, sortie à la journée, repas, pique-Nique, loto.



*Cérémonie du 11 Novembre avec allocution du Maire, des Enfants des écoles, du vice Président de UNC Nonglard, présence des Maires de Lovagny et Poisy ainsi qu'une petite foule de Sympathisants*



*Repas qui fait suite à la cérémonie pour les membres de l'Association qui pour cette année à été servi à la maison du village de Lovagny*

Une adresse : Gérard Niquet Président délégué  
12 montée du Château 74330 Nonglard  
Tel : 04.50.60.54.80.  
A très bientôt, pour votre adhésion.

## Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 Novembre fut célébrée en présence des élus locaux : Henri CARRELI maire de Lovagny, Pierre CALONE maire adjoint de POISY et Christophe GUITTON maire de Nonglard, des anciens de l'AFN, la fanfare de Poisy, des élus de la commune ainsi que d'une assistance ; retrouvée ; nombreuse.

Les enfants de la classe de CM1 et CM2 de Mme Saulnier-Viannay ont particulièrement rendu hommage à nos soldats par leur investissement et prestation.





**Discours prononcé par Mme Barbara Tschitschmann, conseillère municipale et correspondante défense pour la commune de Nonglard.**

**Mesdames et Messieurs les élus,  
Chers Anciens combattants et Porte-drapeaux,  
Chers concitoyens de Nonglard,**

*Nous formons cette assemblée aujourd'hui pour célébrer le 11 novembre; journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France!*

*Nous formons cette assemblée aujourd'hui pour assurer le lien entre toutes ces générations passées, qui ont connu les guerres sur le territoire de notre patrie, et la nouvelle génération, qui nous le souhaitons de tout notre être en ces temps difficiles, grandira sur un territoire en paix.*

*Le 11 novembre 1918, à 11 heures pile, les cloches de notre église retentissent ainsi que dans tous les villages français et toutes les villes françaises: c'est le «cessez-le-feu». La Grande Guerre est finie !*

*La France pleure ses morts, ses blessés... Mais elle doit se reconstruire. Il apparaît très vite nécessaire de ne pas oublier. Ainsi en octobre 1922, il y a un siècle exactement, une loi décrète le 11 novembre comme journée de commémoration nationale et jour férié.*

*Nous formons cette assemblée aujourd'hui sans aucun triomphalisme. La France et ses alliés ont gagné; mais à quel prix? Nos anciens combattants nous rappellent que leurs camarades sont tombés et tombent encore aujourd'hui pour la France.*

*Nous commémorons la paix et non des faits de guerre. On ne souligne pas l'héroïsme; bien qu'il en faille! Sortir d'un trou pour affronter sa mort dans le no man's land au son du sifflet, c'est de l'héroïsme! Nos générations, grâce à ces soldats, ne peuvent pas le comprendre.*

*Nous formons cette assemblée aujourd'hui pour éviter la banalisation de l'horreur et nous préserver de la récurrence. Nous luttons contre l'amnésie collective. Nous fondons une identité commune, qui à l'heure des communautarismes qui nous divisent, semble la seule issue aux combats de demain.*

*C'est cela former une Nation une et indivisible.*

*Nous accomplissons aujourd'hui notre "devoir de mémoire". Nous faisons oeuvre d'histoire mais surtout de citoyenneté. Nous donnons au souvenir collectif une portée morale.*

*Entre 1914 et 1918, 1 million 400 000 soldats français sont tombés pour la France, 900 par jour; 10 800 Hauts-Savoyards, 13 soldats de Nonglard et encore un, un mois après la fin des combats.*

*Le sacrifice de nos soldats hier et aujourd'hui ne peut être, ni ne doit être Oublié !*

*Messieurs, cette mémoire nous oblige!  
Messieurs, la patrie vous remercie!*

Mr Yvan TOURREAU est le nouveau directeur. Anne lise MONOD Laurène SAULNIER VIANAY, Françoise PELLET, Marie SONNERAT.

L'école de Nonglard a un effectif de 83 élèves reparti en 4 Classes :

- 1 classe de PS/MS de 22 élèves avec Mme FALCONNET et Mme PELLET., Mme CARTIER est ATSEM à temps plein.
- 1 classe de GS/CP de 22 élèves avec Mme MONOD. Mme BERNARD est ATSEM tous les matins dans cette classe ainsi que trois après-midis par semaine.
- 1 classe de CE1/CE2 de 18 élèves avec Mr TOURREAU et Mme SONNERAT qui complète la décharge de Mr TOURREAU les mardis.
- 1 classe de CM1/CM2 de 21 élèves avec Mme SAULNIER VIANNAY.

## Les actions de l'année à l'école de Nonglard

(Textes écrits par les enfants de CM1/CM2)

### Projet classe verte

Toute l'école est partie en classe de découverte à Arâches La Frasse au centre Creil Alpes, durant la semaine du 16 au 20 mai 2022.

Sur le trajet, nous avons fait une halte au centre équestre « La caracole » à Arbusigny. Les élèves ont découvert la voltige, le contact avec les chevaux...

Les élèves de la petite section au CP sont arrivés le mercredi 18 mai. Ils ont fait de l'escalade de même que les CE1/CE2, tandis que les CM1/CM2 ont fait du VTT (Vélo Tout Terrain).





Chaque jour, toutes les classes faisaient aussi de la marche en montagne.

Le dernier soir, il y a eu une boom avec tous les élèves de l'école. Sur le chemin du retour nous avons visité la fromagerie de Mieussy. Les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont aussi visité le Château des RUBINS. Cette semaine fut géniale et tout au long de l'année ce projet a été l'occasion de donner du sens à nos apprentissages scolaires !!!



### Projet musique avec FAFAPUNK et TOMISLAV

En mai 2022, nous (les CM1/CM2) avons fait un projet musique avec FAFAPUNK et Tomislav MATOSIN.

Nous avons travaillé sur « le Petit Prince ».

Nous devions, par groupe de trois, inventer: un texte, une personne et une planète. Quand nous avons fini d'inventer notre texte, nous l'avons mis en voix puis nous l'avons interprété devant les autres classes. Un samedi, nous avons fait notre spectacle sur la scène du Brise-Glace devant nos parents et le reste du public venu voir le spectacle de FAFAPUNK et TOMISLAV.

### Sorties de fin d'année scolaire

En fin d'année en juin 2022, les CE1 / CE2 sont rendus au parc du Merlet à Chamonix. Ils ont pu observer les animaux de la montagne de très près. Ce travail est venu conclure toute une année de travail sur le thème de la nature, la forêt et les animaux. Ils ont ensuite été accueillis à la chamoniarde où ils ont eu des explications sur les risques et les secours en montagne. Ces deux visites leur ont beaucoup plu, les élèves étaient ravis.

Les classes de PS /MS et GS/CP ont été à Saint François de Salles faire une promenade en moyenne montagne pour travailler autour des traces des animaux et sur l'exploration du monde des petites bêtes.

Les CM1/CM2 ont été à Lovagny à pied en passant par la Montagne d'Age, pour rencontrer leurs futurs camarades de sixième, à savoir les CM1/CM2 de Lovagny lors du journée défis (questions histoire, français, maths, jeux...)





## Rencontre avec Madame CORDIA, Notre Doyenne.

Nous avons eu l'immense chance de rencontrer Madame CORDIA, notre doyenne.

Nous l'avions rencontrée dans le village, lors de nos sorties dans la commune et elle a accepté de venir dans notre classe pour nous raconter la vie d'antan à Nonglard.

Nous avons beaucoup parlé de la guerre et de l'école à son époque.

Ce fut un moment très émouvant pour nous tous et nous espérons tous qu'elle reviendra cette année car nous avons encore de nombreuses questions à lui poser.



## Projet APER. (Attestation de Première Education à la Route)

En septembre, des policiers sont venus dans la classe des CM1/CM2 pour une intervention sur le savoir rouler à vélo.

Nous avons fait deux tests dont un qui s'est déroulé sur diaporama et l'autre au parc de jeux en faisant des mises en situation avec nos vélos. Il y avait deux parcours : un

d'agilité, et un de mise en action (route et piétons).

A la fin, il y a eu un test final à vélo, sous forme de jeux. Le jeudi 15 décembre les policiers sont revenus décerner les diplômes.

Tous les élèves de la classe sont diplômés !



## Projet Compost.

Soucieux de la protection de l'environnement, nous avons commencé cette année un travail sur le compost afin de réduire nos déchets. Nous avons été formés par Valérie DESHAIRES (ambassadrice de tri à la CCFU), qui nous appris ce qu'il fallait faire pour réaliser du compost. Nous avons assemblé notre composteur nous-même, ce qui nous a appris à lire une fiche technique, à travailler en groupe, à s'organiser. Merci beaucoup à Valérie DESHAIRES pour son aide.





## Le 11 Novembre :

La classe de CM1/CM2 a participé à la commémoration du 11 novembre, devant le monument aux morts. Devant leurs familles et les élus, les élèves ont lu un texte retraçant la chronologie de la guerre de 1914-1918. Ils ont rendu hommage aux soldats de Nonglard morts pour la France. Les élèves ont ensuite chanté la Marseillaise et récité le poème « Liberté » de Paul ELUARD.

## Projet Table d'orientation :

Depuis septembre, les CM1/CM2 ont la chance de participer au projet de la mairie qui consiste à construire une table d'orientation sur la commune.

Une artiste peintre Madame AYME-MARTIN, spécialisée dans ce travail est venue nous apprendre et nous aider à dessiner les paysages, à s'orienter et nous a expliqué les étapes de réalisation. Nous avons pu concrètement travailler les objectifs du programme de géographie : travail sur l'orientation, la connaissance des lieux

où l'on habite, lecture de cartes, recherches sur les monuments, les montagnes de notre département... Le projet étant financé à 80% par le conseil départemental de la Haute Savoie, cela fut aussi pour nous l'occasion de comprendre le rôle des conseillers départementaux et le fonctionnement du conseil départemental.

En cette fin d'année civile 2022 le projet n'est pas terminé. Rendez-vous en 2023 pour la suite...



Tous les élèves de l'école, ainsi que les enseignants remercient l'APE, et la Mairie de leur offrir la possibilité de réaliser ces beaux projets.

Nous, Les élèves de CM1/CM2 et notre maîtresse remercions très chaleureusement Henri COMBET (maire adjoint) pour le temps qu'il nous accorde, pour son partage de connaissances, pour son aide dans nos projets.

## *Mr le maire a profité des élections présidentielles pour expliquer le fonctionnement d'un dépouillement*



## Distribution par M. le Maire d'un dictionnaire offert par la commune aux élèves rentrant en sixième



## VIE PÉRISCOLAIRE

### Les inscriptions

Les familles dont les enfants sont scolarisés à Nonglard, ont accès aux réservations garderie et cantine via le logiciel 3D OUEST.

La mairie a procédé à une mise à jour du logiciel pour ce début d'année scolaire 2022/2023, le logiciel possède désormais plus d'options pour les parents et pour l'administration.

### La garderie du matin

Tous les matins, les enfants sont accueillis à partir de 7h30 dans une salle communale située au-dessus de la mairie.

A la rentrée scolaire 2022/2023, l'effectif varie entre 15 et 20 enfants.

Les enfants y trouvent diverses activités : jeux de société, livres, legos, poupées, voitures, coloriages, activités manuelles proposées par les animateurs, etc.

Ce temps de garderie dure jusqu'à 8h15, les enfants sont ensuite accompagnés par les animateurs à l'école, ou le maître et maîtresses les prennent en charge.

### La cantine

Les repas sont livrés chaque jour, en liaison froide, par la société « Mille et un repas » basée à Argonay, qui prône une alimentation bio et locale.

Suite à la livraison, un agent communal est chargé de toute l'organisation du repas : réchauffage des plats, découpe des aliments, mise en place de la salle, etc.

La fréquentation de la cantine est en moyenne de 70 enfants.

Le service se décompose en deux services : le premier service prend en charge les maternelles et CP, le second les CE1/CE2 et CM1/CM2.

### La garderie du soir

La garderie du soir débute à 16h30, après la fin de l'école, celle-ci se déroule dans deux salles communales : la salle au-dessus de la mairie pour les maternels et CP et la salle Saint Ours, située en bas de l'église, pour les CE1/CE2 et CM1/CM2.

Si la météo le permet, après les vacances de Pâques, les enfants prennent le goûter dans la cour, ce qui leur permet ensuite de jouer dehors en profitant du beau temps.

Les enfants bénéficient d'un goûter varié chaque jour, suivi de jeux, activités proposées par les animateurs, ou les devoirs pour les enfants qui le souhaitent.



## Animation

Cette année scolaire 2022/2023, les enfants en classe de CE1/CE2 et CM1/CM2, ont la possibilité de bénéficier d'activités sportives proposées par Matéo AMARAL, apprenti en BP JEPS à l'AS SILLINGY.

Matéo intervient tous les jeudis de 11h30 à 13h30 et prend en charge un groupe d'enfants différent à chaque intervention. Il leur propose différentes activités sportives, ce qui permet aux enfants d'avoir davantage d'activités physiques.

Les enfants ont aussi le plaisir de réaliser un cadeau pour les aînés, qui leur sera transmis lors du repas organisé par le CCAS, prévu le dimanche 12 février 2023.



## CENTRE AÉRÉ

### Grandir en s'amusant avec les 3 p'tits points !



L'association 3 P'tits Points organise des centres de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans des communes Nonglard, Vaulx, Saint Eusèbe et Thusy.

Le centre de loisirs fonctionne une semaine à chaque petites vacances et trois semaines en été.

Soixante enfants fréquentent les centres durant les vacances.

Le centre périscolaire des mercredis fonctionne tous les mercredis de l'année scolaire à l'école de Vaulx.

Une trentaine d'enfants participent à l'accueil des mercredis.

Les équipes d'animation proposent des thèmes variés avec des activités innovantes.

Des sorties ludiques culturelles ou des intervenants agrémentent les centres. Un camping est organisé durant le centre d'été en 2022 direction le camping des Iles du Chéran à Lescheraines.

Des actions de prévention ont été menées en 2022 : initiation aux gestes de premiers secours et prévention routière durant une matinée.

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.3ptitspoints.org](http://www.3ptitspoints.org)

Initiation aux Gestes de 1<sup>er</sup> Secours



## Frelon asiatique



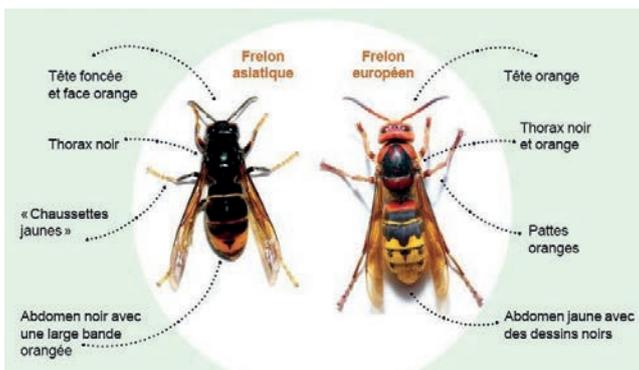
Cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Présent désormais dans la quasi-totalité de la France. Il s'attaque principalement aux vergers et aux abeilles. Mais il arrive qu'il s'en prenne aussi aux êtres humains. Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Au-delà de deux piqûres, le venin peut avoir des conséquences graves. Les personnes immunodéficientes, allergiques, les personnes âgées et les jeunes enfants sont toutefois les plus vulnérables. Des piqûres multiples peuvent entraîner l'obstruction des voies aériennes supérieures et de fortes réactions allergiques. Chaque année, une dizaine de personnes en meurent.

### Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est facile à reconnaître car dans sa famille (les hyménoptères) c'est le seul en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Il est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

L'espèce a une capacité de reproduction rapide. Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante. Le frelon asiatique compte peu de prédateurs : quelques oiseaux, comme le guêpier d'Europe, ou les mésanges.

### Les différences frelon asiatique / frelon européen :



### Le nid

Le nid a une forme de boule, contrairement au frelon européen, davantage en forme de poire. Le nid peut mesurer jusqu'à 1,20 mètre de haut. Il est construit la plupart du temps en hauteur. Il se situe souvent en pleine lumière à la cime des arbres, cabanes de jardins, haies ou à proximité d'un point d'eau (piscine ...). Caché par les feuilles il est difficile de le repérer au printemps et en été.



### Comment s'en débarrasser ?

Il doit être traité par une société spécialisée. Le professionnel pulvérise un insecticide de contact à l'intérieur et sur le nid. Quand le nid est traité, il reste en place quelques jours pour capturer le maximum d'insectes.

En cas de découverte le signaler à la mairie qui vous communiquera les coordonnées d'un professionnel.





Arrachage solidage



Boîte aux lettres du père Noël



Election présidentielle



Incivilités



Graffitis sur le mur du préau de l'école

Dépôts déposés au pied des points de collectes



Dépôt sauvage à la montagne d'Age

Nettoyage de la commune



Cérémonie hommage Marie Noël Minard



Sapin de Noël



Fête des voisins Monthoux



Thierry - Entretien des pelouses



Inauguration chemin des Ecoliers



## ADMR



Cette année fut une année plutôt difficile, avec un COVID toujours subjacent. Malgré tout, l'ADMR PETITESUSSESETFIER a su répondre à toutes les demandes des habitants sur le territoire de la CCFU et a répondu présente lors des différentes manifestations organisées sur le territoire.

En partenariat avec les clowns hospitaliers, un beau spectacle (le Cabaret des illusionnistes) a été organisé début décembre pour remercier tous les salariés, bénévoles et leurs familles, oeuvrant en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, malades et handicapées.

Après une longue absence due à l'épidémie COVID, l'ADMR a de nouveau proposé « **LA SEMAINE BLEUE** » (repas offerts par l'ADMR et LEZTROY pour faire découvrir le portage repas aux personnes habitant sur les communes du territoire de la CCFU : La Balme de Sillingy – Sillingy – Nonglard - Choisy-Lovagny – Poisy).

Nous avons clôturé cette semaine bleue en offrant un goûter aux aînés à la salle de fêtes de Nonglard. Au programme, goûter festif dans une ambiance musicale.

Le 10/12/22 a été organisé l'**arbre de Noël de l'ADMR**. Une rencontre intergénérationnelle rassemblant familles et amis de tout âge, dédiée à la lutte contre l'isolement des personnes les plus fragiles.

Les actions à poursuivre et à réaliser pour l'année 2023 sont nombreuses : Loto – Semaine Bleue – goûter des Aînés – Participation à la foire de la Bathie – Spectacle de fin d'année, Arbre de Noël...

L'ADMR souhaite se renouveler chaque année en proposant d'autres animations comme un videgrenier et d'autres prestations comme le transport accompagné pour les personnes handicapées avec un véhicule spécifique adapté (à l'étude actuellement). Nous avons à cœur également de former nos intervenants afin d'optimiser la prise en charge des personnes les plus fragiles (travail sur la prévention des chutes à domicile).

Plus qu'un métier, travailler à l'ADMR est une véritable aventure humaine. Une expérience unique tournée 100% vers l'autre et son bien-être.

Les métiers de l'aide à la personne sont devenus plus que jamais essentiels. Pour répondre à la demande croissante, nous sommes en recrutement actif afin de maintenir à domicile et soulager au quotidien un maximum de bénéficiaires.

Si vous êtes intéressés pour travailler à nos côtés ou rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter l'association :

[Accueil.petites-usses@fede74.admr.org](mailto:Accueil.petites-usses@fede74.admr.org)

[www.fier-et-usses.com](http://www.fier-et-usses.com)

04 50 68 76 56

Aide aux personnes âgées, aide au handicap, aide aux familles, soins post-opératoires, livraison de repas, jardinage et petits bricolages. **Pour Nonglard, cela représente 1327 heures d'interventions.**



Goûter des aînés à la salle des fêtes



## Jybus

### NOUVEAU

7 Nouveaux allers retours entre NONGLARD et ANNECY en empruntant la nouvelle ligne de J'YBUS N°J5 de gare de RUMILLY à « Lycée de Poisy » avec correspondance de la ligne 1 de la SIBRA.

7 Nouveaux allers retours entre NONGLARD et RUMILLY en empruntant la nouvelle ligne de J'YBUS N° J5

J'ybus est une réseau de transport en commun créé par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Dès le 2 janvier prochain, découvrez les 2 nouvelles lignes interurbaines J4 et J5 !



Arrêt «chez Pochat»

J4 (ex 33) au départ de la GARE DE RUMILLY, cette ligne dessert Sales, Marcellaz-Albanais, Étercy et rejoint Chavanod.

J5 (ex 32) au départ de la GARE DE RUMILLY, cette ligne dessert Vallières-sur-Fier, Hauteville-sur-Fier, Nonglard, Lovagny et rejoint Poisy.

Elle permet une connexion facile et rapide aux arrêts "POISY COLLEGE" et "LYCÉE DE POISY" avec le réseau Sibra et ses lignes rythmo 1 et 12.

Et pour faciliter vos voyages au quotidien, optez pour un abonnement combiné J'ybus + Sibra à tarif préférentiel !

#### Tickets disponibles :

- Montée du bus
- Agence postale de Lovagny
- Boulangerie d'Hauteville
- Communauté de communes terres de savoie, place Manufacture - 74150 Rumilly

J5

### Gare Rumilly ⇄ Lycée de Poisy

**À partir du 2 janvier 2023**  
**NOUVEAU**

**HORAIRES IDENTIQUES TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU VENDREDI**  
(sauf dimanches et jours fériés)

	GARE RUMILLY	PLACES D'ARMES	ANNEXION	PONT NEUF	VERS COPPET	VERS LE NANT	VALLIÈRES ÉGLISE	LES QUATRE CHEMINS	HAUTEVILLE LA CROIX	HAUTEVILLE CHEF-LIEU	CHEZ POCHAT	LOVAGNY	ANCIEN LAVOIR	POISY COLLÈGE	LYCÉE DE POISY
06:55	06:55	08:39	10:23	12:30	14:10	15:50	18:40								
06:56	06:56	08:40	10:24	12:31	14:11	15:51	18:41								
06:59	06:59	08:42	10:26	12:33	14:13	15:53	18:43								
06:59	06:59	08:43	10:27	12:34	14:14	15:54	18:44								
07:05	07:05	08:49	10:33	12:40	14:20	16:00	18:50								
07:09	07:09	08:53	10:37	12:44	14:24	16:04	18:54								
07:10	07:10	08:54	10:38	12:45	14:25	16:05	18:55								
07:14	07:14	08:58	10:42	12:48	14:28	16:08	18:59								
07:19	07:19	09:03	10:47	12:52	14:32	16:12	19:04								
07:21	07:21	09:05	10:49	12:54	14:34	16:14	19:06								
07:28	07:28	09:13	10:57	13:01	14:41	16:21	19:14								
07:31	07:31	09:17	11:01	13:04	14:44	16:24	19:18								
07:31	07:31	09:17	11:01	13:04	14:44	16:24	19:18								
07:35	07:35	09:21	11:05	13:08	14:48	16:28	19:22								
07:40	07:40	09:26	11:10	13:12	14:53	16:33	19:27								
07:45	07:45	09:31	11:16	13:20	15:00	17:10	19:30								
07:47	07:47	09:33	11:18	13:22	15:02	17:12	19:32								
07:53	07:53	09:39	11:24	13:27	15:07	17:18	19:38								
07:54	07:54	09:40	11:25	13:28	15:08	17:19	19:39								
07:57	07:57	09:43	11:28	13:30	15:10	17:21	19:42								
08:06	08:06	09:52	11:37	13:38	15:18	17:29	19:51								
08:07	08:07	09:53	11:38	13:39	15:19	17:30	19:52								
08:12	08:12	09:58	11:42	13:43	15:23	17:35	19:57								
08:16	08:16	10:02	11:45	13:46	15:26	17:39	20:01								
08:18	08:18	10:04	11:47	13:48	15:28	17:41	20:03								
08:21	08:21	10:07	11:50	13:51	15:31	17:44	20:06								
08:28	08:28	10:14	11:57	13:58	15:38	17:51	20:13								
08:29	08:29	10:14	11:57	13:58	15:38	17:51	20:13								
08:32	08:32	10:17	12:00	14:01	15:41	17:54	20:16								
08:34	08:34	10:18	12:02	14:02	15:42	17:56	20:17								

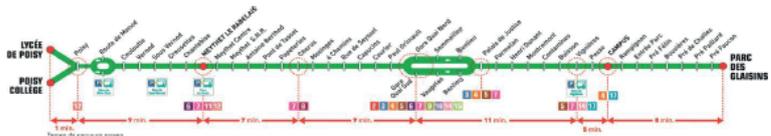
#### Correspondance ligne 1 SIBRA

1

Direction **PARC DES GLAISINS**

Horaires au 27/08/2022

Arrêt **COURIER**



Du Lundi au Vendredi jusqu'à l'été*						Le samedi et l'été*					
Heures	Minutes					Heures	Minutes				
06h	00	18	34	52		06h	01	24	45		
07h	08	23	31	37	42	47	51	56			
08h	05	16	28	38	49	59					
09h	09	19	29	39	49	59					
10h	09	19	29	40	50						
11h	00	10	20	30	40	50					
12h	00	10	20	30	40	49	59				
13h	10	19	28	38	49	59					
14h	09	20	30	40	50						
15h	00	10	20	30	40	50					
16h	00	10	20	30	39	49	59				
17h	10	21	32	41	50						
18h	02	12	22	32	42	53					
19h	05	17	31	47							
20h	03	22	40c	58c							
21h	27c	52c									
22h	20c	44c									
23h	14c	45c									
00h	33c										
01h	12c										

Ces horaires dépendent des conditions de circulation. Nous faisons de notre mieux pour les respecter.

\*L'été : Du 26/06/2023 au 27/08/2023.



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00  
 Jeudi : 14h00 à 19h00  
 Permanence des élus tous les jeudis de 18h à 19h  
 Tél. : 04 50 60 54 31  
 E-mail : [accueil@nonglard74.fr](mailto:accueil@nonglard74.fr)  
 Site Internet : [www.nonglard74.fr](http://www.nonglard74.fr)

## BIBLIOTHÈQUE

Dans le bâtiment de l'école 1<sup>er</sup> étage  
 Lundi - jeudi : 16h30 - 18h15

## LOCATION DE SALLES

**Salle des fêtes** : 180 personnes  
**Salle du conseil municipal** : 25 personnes  
**Salle dite des sommets (au-dessus de l'école)** : 19 personnes  
**Salle St Victor et St Ours** : 19 personnes

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

7h30-8h30 et 16h30-18h30 (vendredi 18h)

## CANTINE SCOLAIRE

Inscription à la mairie

## CRÊCHES

CCFU - 3 établissements  
**Les petites marmottes Sillingy** 10 places  
**Les petits chamois La Balme de Sillingy** 21 places  
**La vallée des elfes Lovagny** 10 places

## GARDERIE ITINERANTE PLANET KARAPAT 19 PLACES

**Sallenôves** le jeudi  
**Choisy** le mardi  
**Sillingy** le lundi  
**Lovagny** les mercredi et vendredi

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

4 Rue Colle Umberto - La Balme de Sillingy

## ADMR PETITES USSES ET FIER - PORTAGE DES REPAS

Maintien à domicile des personnes âgées, retour d'hospitalisation, maman fatiguée, surchargée, aide à la constitution des dossiers (prise en charge APA)

Portage des repas - Aide à domicile

Maison de la Solidarité, 4 Rue Colle Umberto à la Balme de Sillingy  
 Tél. : 04 50 68 76 56

Correspondant Nonglard : Henri Combet - 06 71 65 03 11

## SERVICE URBANISME

Le service urbanisme est mutualisé au niveau de la CCFU  
 61 route du stade 74330 Sillingy  
 Tél. : 04.50.68.87.22 - E-mail : [urbanisme@ccfu.fr](mailto:urbanisme@ccfu.fr)

## PAPIERS D'IDENTITÉ

En mairie d'Epagny, Annecy, Annecy-le-Vieux, Seynod, Cran-Gevrier, Rumilly.

## ORDURES MÉNAGÈRES

**10 points de collecte** des ordures ménagères en conteneur semi-enterrés.

**4 aires de tris** (Papiers - verre - emballages)  
**1 benne collecte des cartons** (salle des fêtes)  
**1 benne collecte des habits** (salle des fêtes)  
**1 benne pour les bouchons** (salle des fêtes)

## DÉCHETTERIE

### Epagny

Chemin de Chantpoulet - Epagny - Tél. : 04 50 33 02 12  
 Lundi au dimanche sauf lundi matin et jeudi  
 9h-12h et 13h30-18h30

## POLICE INTERCOMMUNALE

13 route de Choisy - La Balme-de-Sillingy - Tél. : 04 50 68 89 22

## GENDARMERIE

**La Balme-de-Sillingy** Tél. : 04 50 68 89 60  
**Meythet** Tél. : 04 50 24 52 40

## TRANSPORTS EN COMMUN

### Ligne 32 (Lihsa)

#### • Période scolaire

Allers : Nonglard «chez Pochat» 7h00 - 7h30  
 Annecy «Gare routière» 7h34 - 8h15  
 Retours : Annecy «Gare routière» 12h12 - 16h50 - 18h05  
 Nonglard «chez Pochat» 12h47 - 17h32 - 18h37

#### • Vacances scolaires

Allers : Nonglard «chez Pochat» 7h00  
 Annecy «Gare routière» 7h34  
 Retours : Annecy «Gare routière» 18h05  
 Nonglard «chez Pochat» 18h37

## OFFICE DU TOURISME

### Alter'Alp

165 route de Paris - La Balme-de-Sillingy - Tél. : 04 50 64 16 55  
 lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

## VIGNETTE SUISSE

### Alter'Alp

165 route de Paris - La Balme-de-Sillingy

## NUMÉROS D'URGENCE

**Gendarmerie** : 17

**Samu** : 15

**Urgences** : 112

**Pompiers** : 18

**SOS médecin** : 3624

**Enfance maltraitée** : 119

**Femmes battues** : 3919

## PÔLE MÉDICO SOCIAL DE MEYHTET

21 route de Frangy 74960 Meythet Tél. : 04 50 33 23 29  
 165 route de Paris - La Balme-de-Sillingy

## EAUX USÉES ASSAINISSEMENT

SILA - 7 rue des Terrasses 74962 Cran-Gevrier Tél. : 04 50 66 77 99

## LA POSTE

### Agence postale Sillingy (Vival)

Du mardi au samedi de 8h-12h30/15h-19h30.  
 Le dimanche de 8h-12h.

### Agence postale de Lovagny (Mairie)

Lundi, mercredi et vendredi : 9h15-11h45/14h30-18h  
 Mardi, jeudi et samedi : 9h15-11h45

## MAISON FRANCE SERVICES

13 bis route de Choisy - La Balme-de-Sillingy - Tél. : 04 56 68 03 05  
 Lundi et jeudi : 13h30-17h30 / Mardi : 13h30-19h  
 Mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30



# A NOTER DANS VOS AGENDAS

## *Calendrier des manifestations 2023*

Sous réserve des restrictions sanitaires

DATE	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS
Samedi 07 janvier	Municipalité	Vœux du Maire et du Conseil
Samedi 21 janvier	APE	Soirée APE
Samedi 28 janvier	CAN	Concours de belotte
Dimanche 12 février	CCAS	Repas des aînés
Samedi 25 février	APE	Carnaval
Samedi 4 mars	CAN	Marché nocturne + repas
Vendredi 24 mars	Bibliothèque	Troupe théâtrale
Samedi 1 <sup>er</sup> avril	CAN	Chasse aux oeufs
Dimanche 30 avril	CAN/Chasseur	Vide grenier
Samedi 13 mai	APE/Ecole CAN	Vente de fleurs Théâtre Bagatelle
Samedi 3 juin	Municipalité	Fête des mères
Samedi 24 juin	APE	Fête de la musique
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	CAN/Chasseur	Pétanque
Samedi 7 juillet	APE	Kermesse
Vendredi 8 septembre	CAN	AG
Mardi 19 septembre	APE	AG
Samedi 21 octobre	APE CAN	Marché d'automne Loto
Mardi 31 octobre	APE	Halloween
Vendredi 3 novembre	Bibliothèque APE	Mois du film documentaire Choucoute
Samedi 11 novembre	AFN	Repas AFN
Samedi 26 novembre	CAN	Téléthon
Samedi 9 décembre	ALN	AG
Samedi 31 décembre	CAN	Saint-Sylvestre

## Evolution du téléphone à Nonglard

En 1962/63 Nonglard n'avait qu'un téléphone public situé au hameau de Monthoux chez Mr Paul CORDIA.

Suite à un grave accident de ski affectant les yeux du blessé, un sauveteur a dû se déplacer en urgence à Nonglard pour venir chercher Le docteur René ROMANET (éminent spécialiste des yeux) qui louait un vieux moulin sur la commune. Suite à cet événement Mr POCHAT (maire de Nonglard) décida de faire mettre le téléphone dans chaque hameau.

Mr POCHAT s'adressa directement à la préfecture pour accélérer les procédures des PTT.

Le responsable des PTT, contacté, était d'accord pour installer le téléphone, mais n'avait pas de personnels disponibles pour planter les poteaux !

Mr POCHAT décida de convoquer en urgence le conseil municipal et le garde champêtre.

Unanimement ils décidèrent de planter eux même les poteaux !

Les 5 hameaux de Nonglard furent équipés de poste public :

- Chef-lieu (chez Mr Frédéric DEVILLE),
- La ville (chez Gilbert DEVILLE),
- Monthoux (chez Mr Paul CORDIA),
- Collomb (Chez Marius VIVANT),
- Dupraz (Chez Mr André POCHAT)

**Membre du conseil :** Mr Paul CORDIA, Mr Frédéric DEVILLE, Mr François DUNOYER, Mr Emile FOLLINET, Mr Louis FOSSOUX, Mr André POCHAT, Mr Albert PONCET, Ferdinand PONCET, Mr Léon PONCET, Mr Roger PONCET, Mr Albert VIVANT,

**Garde champêtre :** Mr François COMBET



*Postiers et municipalité rassemblés autour du poteau posé.*

Photo de l'article du Dauphiné Libéré de l'époque (au dos en couverture)

# Pour doter leur commune de cinq téléphones, les édiles de Nonglard se sont mis aux trous et aux poteaux

Nonglard a 25 habitants, 60 maisons éparpillées dans cinq hameaux deux postes de téléphone, un maire et dix conseillers municipaux. Ces nombres permettent d'expliquer le problème et sa solution : lorsque le gérant de la cabine ou de la fruitière prenaient, ce qui est bien leur droit, un petit moment de repos hors de la commune, les Nonglardiens se trouvent privés de toutes possibilités d'appeler un médecin, un vétérinaire ou les pompiers. Les 250 occupants des 60 maisons des cinq hameaux, isolés des secours, coupés du monde, estimaient anormale cette situation.

M. André Pochat, le maire, n'était pas le dernier à partager ces vues et à dire qu'en cas de « pépin » un dimanche après-midi par exemple, le pays tout entier risquait gros. D'ici à entamer auprès des P.T.T. des démarches pour obtenir l'installation de poste public au chef-lieu, à Montboux, à la ville, chez Collomb et Dupraz, il n'y avait qu'un lien de cause à effet. Seulement les conditions énoncées par l'administration firent liquer les édiles : « d'accord pour la pose mais à vous de faire placer les poteaux... » Le conseil délibéra sur cette consigne et constata que le budget communal ne pouvait pas permettre d'engager des spécialistes. Une seule solution qui suscite l'unanimité : que tout le conseil se mette aux trous et aux poteaux.

Des équipes furent constituées en fonction des possibilités de chacun et, mercredi après-midi, là où la terre n'entraîne pas, M. le Maire, M. Deville, le doyen de l'assemblée locale et leurs amis du conseil iraient de la barre à mine. Les électeurs considérant l'exemple des élus, venaient prêter main forte. Durant deux ou trois jours, à Nonglard, le poteau va être le plat de

résistance de toute la commune. Ce n'est certes pas dans le pays — du moins pas durant les premiers temps — que quelqu'un fera montre d'impudence en entendant la sonnerie d'appel du téléphone.

## De l'allo à l'eau !

Un jeu de mot unit et cinq cents mètres séparent le village de son réservoir. Il fallait ce qu'il pouvait ce château d'eau mais, quand survint juin, il ne faisait plus rien. Les sources n'envoyant qu'un mince filet, il ne pouvait évidemment pas le transformer en un torrent bien-faisant de fraîcheur. Au conseil, ce problème aussi était bien connu. Tellement connu que le prix du mètre cube aquatique avait été fixé à 1 fr. 20, l'un des taux les plus importants du département, afin de décourager les gaspilleurs. Au vieux neuf, capable d'emmagasiner 200 m<sup>3</sup> d'une eau excellente captée à un kilomètre de là, vient d'être adjoind Sa construction est quasi achevée et, lorsque reviendra juin, les habitants constateront avec une évidente satisfaction que l'eau ne leur fera plus défaut même si elle coule toujours aussi cher car les travaux seront à payer pour moitié par la caisse communale qui, elle, n'a pas, tant s'en faut, une capacité égale à celle du réservoir de « Vers le Chêne » même de l'ancien.

Une fois réglé ce problème, M. Pochat et ses conseillers espèrent bien que de nouvelles maisons pourseront dans le village maintenant doté du téléphone, de l'eau et même d'une installation de poteaux pour le secours contre l'incendie. Une vingtaine de poteaux de plus ou de moins, quand il faut en plan-



Tout le monde au trou !

ter plus de cent pour soutenir la ligne des P.T.T., ce n'était plus qu'une bagatelle...